

Vol. 2, No. 1, avril 2026



REVUE LE  
FROMAGER

# Le Fromager

Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues  
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

**Editeur :**

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane  
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

**WWW.REVUEFROMAGER.NET**

## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

### **Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

### **Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen  
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BATCHANA Eshohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

### **Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

### **Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

### **1. Structure de l'article**

**Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

### **2. Longueur de l'article**

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

### **3. Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

### **Texte numérique (Word et PDF)**

#### **3.1 Traitement de texte**

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

#### **3.2. Le texte imprimé**

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

#### **4. Pagination**

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

#### **5. Références bibliographiques**

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

##### **5.1. Bibliographie**

###### **– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

###### **– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

###### **– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

###### **– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

## 5.2. Sources

### – Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

### – Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

## 7. Les documents non textuels

### 7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

## **7.2 Dessins originaux**

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

## **7.3 Documents photographiques**

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

## **7.4 Tableaux**

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

## **7.5 Échelles**

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

## **7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux**

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

## **7.7 Légendes**

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

## **7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux**

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>  
L'équipe éditoriale

## SOMMAIRE

### **N'Zué Koffi Arsène GNA**

Analyse comparative des facteurs socio-économiques influençant les parcours thérapeutiques des réfugiées centrafricaines et communautés hôtes congolaises 9-30

### **Fidèle Wendegouidi OUEDRAOGO**

Compétition et représentativité culturelle à la Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso 31-47

### **Mlan Kouakou Pierre ANZIAN**

Entre tradition ancestrale et modernité numérique : l'écartèlement identitaire du chrétien Agni moronou 48-65

### **Innocent Atehghang AFUHINGHANG**

The grievances theory versus transnationalism and the Cameroon anglophone question: from 1961 to 2017 66-84

### **Sasso Sidonie Calice YAPI, Noël Jean Charles Abel YAPO**

Médias Sociaux et Construction Identitaire des Étudiants à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire : Entre Socialisation Numérique et Stress Académique 85-97

### **Bodji Georges Duvalier N'DRÉ, Nibé Dramane SILUÉ, Gahoun Brice Aubain GBODJÉ**

Construction identitaire et médiatisation de la fête de Pâques par SOLIBRA 98-111

### **Soumaïla MARE**

État, entre collaboration, concurrence et recentralisation : repenser la gouvernance de la culture et du tourisme au Burkina Faso 112-124

### **Adoté Akué AKPABIE**

Précarités socioéconomiques et culturelles, stratégies politiques et déficit de consolidation démocratique au Togo 125-146

### **Sidiki COULIBALY, Lassana NASSOKO**

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali 147-158

### **Bi Naga Landry BOTTY**

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes : la révolution numérique, une nouvelle ère 159-170

### **Dié Octave MANIGA**

Les transports collectifs urbains à Abidjan face aux effets de la crise socio-politique de 2002 171-183

### **Boubacar Bamba KEITA, Lassana TOURE, Sékou Amadou TRAORE, Brehima KEITA**

Modélisation et prévision des tendances des dépenses de santé au Mali (2008–2022) à partir des séries temporelles 184-199

### **Michel EONE, Nicéphore Assoua ELAT, Jean Marie Obourou EBERE**

Revivre de *Maât* : une solution africaine aux crises frontalières et migratoires entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (1968-2020) 200-217

### **Faustin GUEI, Philbert Kouadio KONAN, Karidia DIOMANDE, Jean-Aimée Assué YAO**

Gestion des déchets solides, indicateurs environnementaux et risques sanitaires dans la ville de Bondoukou 218-234

### **Privat Sylvain BADELO, Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU**

Pratiques agricoles des cotonculteurs et durabilité agroécologique dans le département de Korhogo 235-246

- MITAN, NGUEABAYE, NOUMBISSIE, FONKOUA**  
Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif 247-265
- GANAME, KOUDOUGOU, OUEDRAOGO,**  
Accès au foncier rural des femmes Mossé dans la province du Zoundwéogo région du Nazinon au Burkina Faso : entre normes sociales et réalités socio-économiques 266-284
- Rebecca Paule Jacqueline DO**  
Conditions de détention et ses conséquences sur les détenus au pôle pénitentiaire d'Abidjan (PPA) 285-299
- Alfred Romuald GAMBOU, Yvette BAKINGU BAKIBANGOU**  
L'éthique enseignante et les enjeux de la compréhension des ontologies plurielles des cultures 300-313
- Kouakou Daniel KOUAME, Kpassigué Gilbert KONE**  
L'Église Confessante dans l'Allemagne Nazie : analyse historique et éthique d'une confrontation entre totalitarisme et conscience chrétienne 314-328
- Narcisse Rostand MIAFO YANOU**  
Gouvernance militaire au Mali, au Burkina-Faso et au Niger et sens du présent 329-344
- Ibrahim POUNTOUGNIGNI**  
L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi 345-360
- Armel-Valéry TOGBO, Zana Moussa OUATTARA**  
La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema 361-372
- Konan Chekinaël KONAN, Tinindia Kariatou YÉO**  
La crise contemporaine des droits humains à l'épreuve de la responsabilité éthique : analyse philosophique d'Emmanuel Levinas 373-385
- Théodore HONBA**  
La question de l'être comme urgence dans la philosophie contemporaine 386-397
- Nadine Carole NGON**  
Mémoire, héritage et résistance culturelle bantou au Brésil 398-409
- Yao Célestin KOUAKOU**  
La citation dans *quand on refuse, on dit non*, d'Ahmadou Kourouma : entre citation d'autorité et citation référentielle, un artifice pour une appropriation discursive 410-426
- Kobéna Fiéni Jean-Jacques KRA, Guikahué Daniel BISSOU**  
De l'enclavement à l'attractivité : repenser le développement touristique du district du Zanzan par une approche systémique 427-442
- Yao Dieudonne KOUASSI, N'dri Yann Cedric KOUADIO, Yves Ayereby AYEREBY**  
Analyse des impacts environnementaux de la dynamique récente du climat dans le département d'Adiaka 443-458
- Abras Rahama HAMIDE**  
Alphabétisation fonctionnelle et réinsertion socioprofessionnelle des femmes en situation de prostitution dans la ville de N'Djamena 459-478

# L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francographie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi

Ibrahim POUNTOUGNIGNI

Doctorant

Université de Yaoundé 1

[pountougnigni.1986@gmail.com](mailto:pountougnigni.1986@gmail.com)

## Résumé

Cette recherche vise à analyser les procédés de l'hétérogénéité langagière qui caractérisent la variation linguistique dans la francographie africaine ; tel qu'on peut voir chez Sony Labou Tansi et Maurice Bandaman. Elle met en évidence les différents processus par lesquels la diversité linguistique se manifeste dans les productions romanesques en contexte africain. Ainsi, l'analyse s'appuie d'une part sur les phénomènes de contact de langues, notamment les emprunts, les xénismes et les calques et d'autre part sur les différentes formes de variation linguistique, à savoir : la variation diatopique, la variation diastratique et la variation diaphasique. Les résultats montrent que la francographie africaine se caractérise par une forte hybridation linguistique provenant de l'influence des langues locales et des contextes socioculturels. Cette dynamique contribue à l'émergence des formes variées du français, reflétant à la fois les réalités sociales, culturelles et communicationnelles des locuteurs. L'étude arrive à conclure que l'hétérogénéité langagière constitue à n'en point douter un facteur essentiel de la variation linguistique et participe ainsi à la construction d'une identité linguistique propre à la francographie africaine.

**Mots clés :** hétérogénéité langagière, variation linguistique, francographie africaine, l'identité africaine, la socioculture

**Language heterogeneity as a factor of linguistic variation in black african francography : the case of *Le fils de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi**

## Abstract

This research aims to analyze the processes of linguistic heterogeneity that characterize linguistic variation in african francography, as can be seen in the works of M. Sony Labou Tansi and M. Bandaman. It highlights the various processes through which linguistic diversity manifests itself in fictional works in the african context. Thus, the analysis focuses on the one hand on language contact phenomena, notably borrowings, xenisms, and calques, and on the other hand on the different forms of linguistic variation, namely : diatopic variation, diastratic variation, and diaphasic variation. The results show that african francography is characterized by strong linguistic hybridization stemming from the influence of local languages and sociocultural contexts. This dynamic contributes to the emergence of various forms of french, reflecting the social, cultural and communicationnal realities of speakers. The study concludes that linguistic heterogeneity undoubtedly constitutes an essential factor of linguistic variation and thus contributes to the construction of a linguistic identity specific to african francography.

**Keys words :** Language heterogeneity, linguistic variation, African Francography, linguistic identity, sociocultural context

## Introduction

« La surconscience linguistique » des romanciers d’Afrique noire francophone en contexte d’hétérogénéité langagière s’investit souvent à travers des mécanismes structuraux qui ont quelques rapports avec le phénomène du plurilinguisme. S’inspirant des fondements théoriques de Maurice Bakhtine (1978) pour qui le texte romanesque est par nature plurilingue, cet article tente de comprendre les phénomènes d’hétérogénéité dans *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi. En effet, leurs productions littéraires se présentent aux yeux du lecteur comme une sorte de rapport conflictuel entre les langues de la métropole (le français) et celle de la périphérie (la langue identitaire). Ainsi, cette nouvelle forme d’écriture est consécutive de la « négrofication » de la langue française ; concept cher à J. C. Blachère (1993 : 56) ; identifié comme un principe de la francographie africaine. Induit par l’hétérolinguisme<sup>1</sup> (R. Grutman) et les interférences linguistiques et même culturelles, la « négrofication » de la langue d’écriture due au phénomène de contact ou de cohabitation linguistique, constitue pour ces romanciers africains francophones, des stratégies d’hybridation langagière. Selon J. C. Blachère (*ibid.* 117), la « négrofication » consiste « en l’utilisation dans le français littéraire, d’un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l’œuvre un cachet d’authenticité, à traduire l’être nègre et à contester l’hégémonie du français de France. »

De ce point de vue, elle s’analyse comme une stratégie scripturale en rapport avec « l’imaginaire des langages »<sup>2</sup> sous-tendue par un souci de conservation de l’identité culturelle et linguistique. Toutes ces représentations de la langue seront au centre de nos investigations. Elles participent ainsi de la stratégie de l’horizontalité<sup>3</sup> entre la langue dominante et la langue identitaire. Nous élaborerons d’abord le cadre théorique, ensuite nous procéderons à l’analyse des énoncés relatifs à l’hétérogénéité linguistique dans notre corpus, et enfin, nous verrons comment ce « processus d’africanisation des langues européennes » (A. Kourouma, 1970) participe d’une conception et d’une pratique de l’écriture romanesque chez les romanciers de nos textes du corpus.

Pour ce qui est des supports littéraires constituant le corpus de cette étude d’où sont extraites les occurrences, ils seront abrégés comme suit : *Le fils-de-la-femme-mâle* (LFFM), *La vie et demie* (LVD). De même, les passages pertinents seront mis en gras.

---

<sup>1</sup> L’intégration de plusieurs langues ou variété de langues au sein d’un même texte ou discours. Grutman l’a utilisé pour analyser la présence de plusieurs langues dans une œuvre littéraire.

<sup>2</sup> L’imaginaire des langages ici renvoie à l’ensemble des valeurs, des mythes, des représentations qu’un individu projette sur les langues.

<sup>3</sup> Cette stratégie renvoie à une manière d’organiser le discours sans hiérarchie verticale dominante. Aucune des deux langues ne doit être dominante. Le concept se rapproche à la notion de polyphonie bakhtinienne.

## **1. Du cadre théorique**

Nous partons du postulat selon lequel il peut être important d'étudier l'hétérogénéité langagière comme un processus de la variation linguistique dans le roman négro-africain francophone. L'hétérogénéité dont il est question renvoie tout simplement à la présence de plusieurs systèmes linguistiques, culturels ou discursifs dans un même texte. Ce concept est développé par J. Authier-Revuz (1982, 1984). Ainsi, nous aborderons ce thème de recherche dans une perspective de la théorie de l'hétérogénéité énonciative, associée à la sociolinguistique variationniste de W. Labov (1966). L'hétérogénéité énonciative repose que tout discours est traversé par d'autres discours. Il n'existe pas de discours purs, de parole purement homogène. Avec l'hétérogénéité montrée, la théoricienne étudie le discours rapporté, Guillemets, proverbes, emprunts lexicaux et alternance codique. La sociolinguistique variationniste étudie la langue comme un système structuré mais variable, influencé par les facteurs sociaux. Elle étudie la variation du français en contexte négro-africain francophone. Cette théorie nous permettra d'analyser les variations du français en contexte africain et les influences des langues locales sur lui (le français). Ce qui est enrichissant dans une étude comme celle-ci, c'est l'horizontalité entre les deux littératures (occidentale et africaine) et entre les langues (langue hexagonale et langue identitaire). Pour ce qui est des approches convoquées pour cet article, la première permet d'appréhender la pluralité des voix inscrites dans le discours « Autre » ; tandis que la deuxième offre tous les types de variations formelles en fonction des déterminations sociales.

## **2. Les procédés de l'hétérogénéité langagière**

Les mécanismes de l'hétérogénéité langagière renvoient aux moyens linguistiques par lesquels un discours fait apparaître plusieurs voix, plusieurs points de vue ou discours qui coexistent dans un même texte. Ce sont des processus langagiers qui contribuent à la diversité et à la variation des langues, des discours et des pratiques langagières au sein d'une communauté ou d'une société. J. Authier-Revuz (*op.cit.*) a développé le concept dans l'optique de prolonger les travaux de M. Bakhtine sur le dialogisme. Le linguiste russe considérait que tout discours est toujours en interaction avec d'autres voix, d'autres idées et d'autres discours. Il montre que le langage est vivant et social et que la voix de l'auteur n'est pas la seule qui raisonne dans le texte ; il y a également les voix des personnages et même les voix sociales. Car, plusieurs points de vue coexistent dans un texte et créent la richesse et la diversité de sens. M. Bakhtine rejette le discours autoritaire, prône l'ouverture du sens, la contradiction et l'ouverture du débat. Ce qui peut donc inclure les facteurs tels que : les emprunts, les xénismes et les calques.

## 2.1. Les emprunts

L'emprunt lexical est un procédé linguistique où une langue emprunte un mot à une autre langue et l'utilise dans son propre vocabulaire. En d'autres termes, l'emprunt lexical est un terme employé dans une langue étrangère, qui passe dans la langue française avec toutes ses caractéristiques phonologiques, sémantiques et morphologiques qu'il dispose dans sa langue originelle. Définissant l'emprunt, J. Dubois mentionne cette intégration complète comme suit : « Il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt ». (2001 : 177) G. Mounin et *alii.* quant à eux estiment que « l'emprunt est l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère ». (1974 : 124) Fonctionnant comme une marque d'étrangeté, l'emprunt lexical beaucoup actualisé par les auteurs des textes du corpus, témoigne du décentrement ou de l'hybridation de la langue française métropolitaine. Ce phénomène de diglossie (C. A. Ferguson, 1959) est une preuve que l'écrivain négro-africain a à sa disposition sa langue identitaire et la langue d'écriture. Cette cohabitation de deux ou plusieurs langues étrangères au statut différent, à l'intérieur d'une « niche écolinguistique », fait de l'œuvre romanesque un réceptacle des marqueurs de l'hétérogénéité langagière et du « plurilinguisme externe ». Ce qui s'apparente à la « surconscience linguistique » pour reprendre l'expression chère à L. Gauvin (1977), et met le lecteur dans une situation d'inconfort généralisée. Nous allons nous atteler à l'analyse des emprunts aux langues africaines.

### 2.1.1. L'emprunt aux langues africaines

Si l'appropriation de la langue française dans l'univers francophone africain se manifeste d'abord par les variations lexico-sémantiques, phonétiques et morphosyntaxiques, cet enracinement de la langue française dans l'espace socioculturel et communicationnel africain reste aussi représenté par les emprunts lexicaux résultant des langues identitaires des locuteurs. Ce phénomène consistant à actualiser les lexies des langues identitaires des auteurs fonctionne comme des emprunts lexicaux et entre dans la stratégie d'élaboration du « multilinguisme », en tant que mise en contact de deux ou plusieurs langues aux statuts différents dans un rapport d'horizontalité. Le multilinguisme annule les hiérarchies et les rapports de verticalité imposés par la situation de diglossie dans l'univers d'écriture du texte romanesque et participe du décentrement de la langue hexagonale. Considérons les énoncés suivants :

1. Longtemps plus tard, quand Chaidana put apprendre une affaire de soixante mots de la langue de kabahasheu, qui, en bon Pygmée, s'appelait **kapahacheu** (c'est-à-dire Cœur tendre), (...). (*LVD* : 93)
2. On l'avait surnommé **Okapakouansa**, ce qui signifie « feuille d'homme ». Il se signait encore, mais le geste était devenu brut. (*LVD* : 115)

3. Voyez-nous, je ne pourrai pas discuter pendant longtemps avec vous car je suis fatigué : je viens de subir une opération chirurgicale.

Puis il cria :

-**N’kosi Sikelel i Africa** ! (Que Dieu garde l’Afrique!)

Nous vaincrons ! (*LFFM* : 137)

Dans les énoncés ci-dessus, les auteurs utilisent les mots ou les expressions de la langue identitaire ; ils actualisent ainsi les emprunts lexicaux. Chez Sony Labou Tansi, le mot n’est ni entre les guillemets, ni en italique, mais suivi d’une marque métalinguistique. Quant à Maurice Bandaman, l’expression est écrite en italique et suivie d’une explication entre les parenthèses. Les exemples (1) et (2) actualisent les mots **Kapahacheu et Okapakouansa**. Celui de l’exemple (1), selon l’explication donnée par l’auteur signifie « cœur tendre ». Le mot de l’exemple (2) signifie « feuille d’homme », selon l’explication donnée entre les parenthèses. Ces vocables présentent toutes les caractéristiques identificatrices de l’emprunt lexical et se comportent comme un mécanisme de variation du niveau ou du registre langagier.

L’exemple (3) ci-dessus actualise une expression de la langue identitaire du locuteur qui, ici n’est rien d’autre que Nelson Mandela. Dans cet énoncé, l’expression est suivie directement d’une marque métalinguistique entre parenthèses qui explique ce que l’expression signifie en langue identitaire du personnage/locuteur. **N’kosi Sikelel i Africa** ! (Que Dieu garde l’Afrique!). Donc, c’est une prière ou un souhait qui actualise un emprunt lexical à la langue identitaire du personnage. Ces emprunts aux langues identitaires, en exprimant l’identité culturelle des auteurs des textes du corpus, rendent celui-ci plus authentique, le démarque du modèle classique et donne une voie à la réalité du terroir.

Le roman de l’écrivain congolais Sony Labou Tansi et celui de l’écrivain ivoirien Maurice Bandaman, choisis pour cet article, présentent un nombre important d’expressions qui sont une transposition ou tout simplement un calque de ce qui se dit au quotidien en langue locale, de manière orale, dans les sociétés africaines. C’est le xénisme.

### 2.1.2. Les xénismes

Pour M. Ngalasso Mwatha (1989 :16), le xénisme est « un emprunt à une langue étrangère encore perçu comme tel [...] ». Pour J. Dubois et *alii.* le xénisme désigne « une unité lexicale constituée par un mot d’une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. [C’est] le premier stade de l’emprunt ». (1994 : 512) C’est ainsi que dans nos textes du corpus, M. Labou Tansi et M. Bandaman emploient des mots et expressions des langues congolaises et ivoiriennes étrangères à la langue française. Ils participent de l’hybridation linguistique, des échanges, du dialogue et des interactions entre les différentes cultures. Le xénisme

se rapporte à l'onomastique en tant qu'étude des noms : anthroponymes, toponymes et ethnonyms.

### 2.1.2.1 Les anthroponymes

Certains xénismes renvoient aux noms propres des personnes dans le système onomastique d'une langue et d'une culture. Ils fonctionnent comme des unités linguistiques qui assurent l'ancrage socioculturel du texte et induit un mélange linguistique et culturel. Certains linguistes analysent les anthroponymes comme des noms particuliers, différents du nom ordinaire. Pour le *dictionnaire de linguistique* (2001 : 39), l'anthroponyme est « un nom désignant une personne dans une communauté donnée : nom de famille, prénom, surnom ». Il renvoie à un nom propre d'une personne dans un ressort territorial donné. Les noms contenus dans les occurrences suivantes sont illustratifs et renseignent le lecteur sur l'appartenance culturelle de ceux qui les portent :

4. Longtemps plus tard, quand Chaidana put apprendre une affaire de soixante mots de la langue de kabanhashou qui, en bon Pygmée, s'appelait **kapahacheu** (c'est-à-dire Cœur tendre), elle se fit dire par le Pygmée que Martial était allé voir un oncle appelé l'Enfer. (*LVD* : 93)

5. Oui ! Peuple de la savane et de la forêt, je te salue ! Mon père te salut ! Mes mères te saluent ! Nos morts te saluent ! Peuple mien, je suis la fin et le début ! Désormais tu t'appelles **Srankoungba** ! (*LFFM* : 167)

6. C'est étrange, ce monde ! cria Awlimba. Le vieillard le regarda d'un œil malin, fit froufrouter sa barbe et lui dit :

- Je suis chargé de vous faire traverser ce fleuve.

- O merci, **Nanan** (grand-père). (*LFFM* : 20)

7. Saluons, dit-il, l'arrivée du frère **Assamoi** qui vient ainsi remplacer **Okoundou**. Ah ! ça n'a pas été facile de trouver ce nouveau membre pour maintenir toujours notre nombre à sept. (*LFFM* : 29)

Les exemples ci-dessus actualisent les pérégrinismes dans l'ordre des anthroponymes dans les textes littéraires francophones des champs littéraires de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale. Ils laissent observer le phénomène d'hybridation linguistique et culturel qui découle de l'emploi des emprunts aux langues étrangères à la langue d'écriture. Dans l'énoncé (4), l'écrivain congolais actualise une unité linguistique de sa langue maternelle. Pérégrinisme de l'ordre des anthroponymes, le mot **kapahacheu** de la langue Pygmée donné à un personnage du texte est un nom suivi d'une marque métalinguistique (c'est-à-dire cœur tendre), donc le mot signifie « cœur tendre ». Ledit énoncé explicatif à valeur descriptive donné par l'auteur fournit les motivations de l'attribution de ce nom à ce personnage qui le porte et qui se caractérise par un sentiment d'humanité dans la structure narrative. L'énoncé (5) actualise le mot **Srankoungba**. Il est composé de deux mots : « Sran » qui veut dire « être humain », « homme » et de « koungba » qui signifie « un seul », « unique ». Donc « Srankoungba » ou « un seul homme » selon la note donnée à la fin du

livre (p.169). C'est un peuple qui est unique en son genre, une communauté exemplaire qui suscite l'admiration, une populace occupant un lieu où il fait bon vivre.

Dans l'énoncé (6) l'anthroponyme « **nanan** » est actualisé et est suivi d'une marque métalinguistique qui renseigne sur sa signification. Ce qui montre qu'il est de la langue identitaire de l'auteur ivoirien. **Nanan** signifie « grand-père » ; la note explicative donnée entre parenthèses est claire. Cette technique d'écriture consistant à mélanger les unités linguistiques conteste l'homogénéité de la langue gauloise et promeut le métissage des valeurs linguistiques et culturelles.

L'occurrence (7) laisse constater l'actualisation de deux mots étrangers de l'ordre des anthroponymes à travers les vocables **Assamoi** et **Okoundou**. Ces noms créés par l'écrivain ivoirien désignent les personnages de la société secrète ; l'un **Okoundou** décédé, et l'autre **Assamoi** venu remplacé le défunt dans la société secrète du village pour maintenir le nombre des membres à sept. Ces noms ne sont pas accompagnés des marques métalinguistiques comme dans les énoncés (4) et (6). Ce qui nous fait croire qu'il s'agit là des mots créés par l'auteur. Ils ont un caractère particulier étant donné qu'ils n'émanent pas d'une langue identitaire, mais d'une création par imitation, par calque sur le modèle de création des noms en Afrique de l'ouest. Il y a donc des anthroponymes qui ne relèvent pas du pérégrinisme, à partir du moment où ils ne constituent pas des unités linguistiques de la langue identitaire. Ces mots se réfèrent tout simplement à un espace fantasmé, non attesté et non repérable sur aucun espace géographique. Outre les anthroponymes, G.M. Noumssi (2009 : 86) pense que, « certains pérégrinismes ont plutôt des fonctions de localisation dans l'univers romanesque ». Il s'agit donc des toponymes.

#### 2.1.2.2. Les toponymes

Les toponymes sont des noms des lieux. Élément du chronotope, le toponyme dans un texte littéraire négro-africain assure l'ancrage socioculturel, définit son idéologie, son ancrage culturel et peut favoriser le phénomène d'hétérogénéité linguistique. Les toponymes que nous analysons relèvent des substrats des langues identitaires ou des créations des auteurs de nos textes du corpus. Considérons les énoncés suivant :

8. - Ah ! Ah ! Ah ! fit le passeur. Il ne fait jamais ni chaud, ni froid à **Blôlo**. Le temps y est toujours beau. Et puis, tu n'as pas besoin de diplôme pour vivre heureux dans « la-cité-des-morts ». (*LFFM* : 45)

9. Ce fut pourquoi un esclave l'emporta à des centaines et des centaines de kilomètres **d'Auwinklo**, lui brisa les pattes et l'attacha à un arbre avec une solide corde. (*LFFM* : 77)

10. Les rues étaient celles de **Yourma** trois ans auparavant, quand on lança des tracs de Martial avec mention « traître à la patrie et assassin de la cause populaire » (...) (*LVD* : 28-29)

Les énoncés ci-dessus actualisent les unités linguistiques qui fonctionnent comme des toponymes. Ils assurent l'ancrage spatial des actions et des situations des scènes des personnages du récit, engendrent l'hétérogénéité linguistique au sein du texte et favorisent la globalisation de l'identité culturelle africaine. Les énoncés (8) et (9) actualisent les mots **Blôlo** et **Awuinklo**. Le premier est un mot de la langue identitaire du locuteur qui veut dire « cité des morts ». Lorsqu'Awlimba a pris le chemin qui mène là-bas, il a été renvoyé par le passeur qui l'oriente vers le Ghana où il pouvait vivre jusqu'à mourir de la vraie mort.

Le toponyme de l'énoncé (9) nous laisse observer l'actualisation de ce mot suivant : **Awuinklo**. Ce vocable qu'utilise l'écrivain ivoirien est formé de deux lexèmes baoulé : « awiun » qui signifie « égoïsme », « individualisme », et « klo » signifiant « village », « cité ». (P. N'da, 2016 : 189). Littéralement, le nom composé signifie la cité de l'égoïsme. Il constitue le nom d'une localité imaginée pour désigner le pays du roi de l'or ; pays imaginaire qui se rapproche d'un espace réel. Lieu à partir duquel on éloigna maitre-Alua, l'un des maitres qui avaient pour mission d'enseigner à Awlimba « les valeurs sublimes sans lesquelles la vie s'emplira des chiures ». (*LFFM* : 71) Lui, Maitre-Alua est un chien qui avait pour mission d'enseigner à Awlimba : « la vertu de l'Amour et de la Fidélité ». (*LFFM* : 75) Ce nom de lieu semble particulier, il ne situe l'intrigue dans aucun cadre géographique repérable, mais à un espace fantasmé. Ce toponyme comme bien d'autres, dans un contexte de diglossie, non associé à la langue identitaire, peut aussi être considéré comme enrichissant pour le champ littéraire d'Afrique de l'ouest. Il relève du pérégrinisme au sens propre du terme à partir du moment où il constitue l'unité linguistique de la langue source, langue identitaire de l'auteur ; même s'il ne désigne pas un espace repérable sur l'espace géographique ivoirien. Ce toponyme peut donc constituer une création ludique et présente une étrangeté artificielle tant pour le locuteur que pour tout le monde. Ce qui pousse à s'interroger sur la fonction référentielle de certains toponymes qui ne renvoient à aucun espace géographique réel. Cela mérite aussi d'être pris en compte dans la mesure où ça contribue à enrichir la nouvelle esthétique littéraire négro-africaine.

L'occurrence (10) actualise le toponyme « **Yourma** ». Le narrateur utilise ce mot sans marque métalinguistique. Il désigne un village à l'intérieur de ce pays imaginaire appelé katamalanasié. Cet espace imaginé par l'auteur congolais pour représenter les événements passés il y a trois ans auparavant, lieu des assassinats que l'auteur décrit de manière métaphorique. « Yourma » est un lieu de mauvais souvenir, le théâtre des assassinats orchestrés par les guides qui se succèdent. Que dire des ethnonymes ?

### 2.1.2.3. Les ethnonymes

Par ethnonymes, on entend des mots ou groupes de mots qui désignent les ethnies propres à une aire culturelle. Ils assurent dans les textes littéraires négro-africains un ancrage socioculturel et sont analysables comme une marque de l'interculturalisme due au phénomène où deux langues cohabitent. Nos textes du corpus présentent ces ethnonymes relevant de leurs espaces culturels tels qu'on peut voir dans les énoncés suivants :

11. Tu dois repartir vivre loin de ton village, de préférence au Ghana, chez **les ashantis, nos aïeux et frères**. (*LFFM* : 45)

12. C'était d'ailleurs un quartier qui depuis toujours avait eu la mauvaise réputation d'appartenir à la tribu des **Kha**. Les **Kha** étaient reconnus peu favorables au Guide Providentiel. (*LVD* : 45)

Les énoncés ci-dessus actualisent les ethnonymes tels que : **Ashantis** et **Kha**. Dans l'exemple (11) figure l'ethnonyme « Ashantis ». Les ashantis sont une population d'Afrique de l'ouest vivant au Ghana faisant partie du groupe Akans. Le vocable utilisé par le narrateur fait référence à une ethnie vers laquelle Awlimba fut orienté par le pasteur pour aller passer sa vie jusqu'à ce que la mort naturelle le prenne, avant d'aller à « Blôlo », la cité des morts. C'est un ethnonyme qui va au-delà de l'ethnie du romancier. Ce qui montre que les africains sont tous des frères ; ils présentent les mêmes identités et peuvent cohabiter partout. Ce qui présage la situation de libre circulation et de vivre ensemble en Afrique de l'ouest.

Dans l'énoncé (12), nous avons le mot **Kha** ; il désigne les ethnies du Sénégal et de la Côte d'Ivoire dans les langues identitaires. Par conséquent, il fonctionne comme un ethnonyme. L'auteur emprunte aux ressources socioculturelles de son environnement afin de mélanger et d'adapter sa langue d'écriture aux ressources étrangères. Il situe le lecteur dans une aire géographique et socioculturelle congolaise où vivait une communauté reconnue peut favorable au Guide Providentiel. Que pouvons-nous dire des calques ?

### 2.3. Les calques

J. M. Essono (1998), cité par E. Biloa (2007 : 267), définit le calque comme « une forme d'emprunt qui consiste à utiliser les unités lexicales d'une langue dans un arrangement structural d'une autre langue ». Le calque apparaît ainsi comme une conséquence logique du contact entre le français et les langues du terroir. Il se présente aussi comme un emprunt qui n'est pas compris de tous, subtile à la langue identitaire de l'écrivain qui procède non pas par la mise en discours d'une unité linguistique de sa langue source, mais aussi par un agencement des constituants de la phrase ou même de sa structure syntagmatique au sein de la langue d'accueil (le français). M. Ngalasso Mwatha pour sa part le définit comme : « un mode d'emprunt par traduction de la forme d'une langue étrangère à la langue dans laquelle se tient le discours (métalangue) ». (2001 : 32) Ainsi, le

calque ne consiste pas à emprunter à la langue source une unité linguistique, mais plutôt la forme ou la structure même de cette langue. Nous allons analyser la restriction sémantique et l'extension de sens.

### 2.3.1. La restriction sémantique

La restriction sémantique (sens) consiste à sélectionner un seul sème d'une unité lexicale pour y épuiser tout son signifié. C'est une sorte de disqualification par hiérarchisation des traits sémiqes d'un lexème pour ne retenir qu'un seul, l'archilexème, qui va constituer à lui tout seul le contenu notionnel de ce lexème. Analysée comme une stratégie textuelle en liaison avec l'écriture idéologique dans le roman négro-africain par certains critiques, la restriction de sens vise à s'écarter de la norme de la langue française en contexte d'hétéroglossie. L'objectif étant de travestir le signifié de l'unité lexicale par amputation des traits sémiqes, afin de remettre en cause la norme lexicale relative au signifié d'un lexème. Ainsi, les auteurs de nos textes du corpus tentent de « promouvoir une horizontalité de relations interculturelles et interlinguistiques pour résister à la verticalité des rapports de domination mis en place par la colonisation dont la diglossie [...] est une des manifestations les plus exacerbées ». (R. Grutman, 2005 : 61) Les énoncés suivants illustrent l'actualisation de la restriction sémantique :

13. Cesse d'être **tropical** Martial. Reconnait moi ce droit-là. (*LVD* : 56)

14. Cette bande de bâtards. Ils n'ont pas encore appris que moi, je suis né mangeur de viande. Ils ne savent pas que je suis **carnassier**. (*LVD* : 137)

15. Après son deuil, il fit quérir un notaire qui lui permit de recenser les biens de sa mère. Il arracha leur guérisson aux **prédateurs capitalistes**, délogea le préfet de la demeure maternelle et la transforma en hospice. (*LFFM* : 127)

Les exemples ci-dessus mettent en exergue les restrictions sémantiques. L'exemple (13) actualise la restriction sémantique du mot **tropical**. Il est utilisé par le Guide Providentiel pour désigner son opposant Martial. Car, ce dernier est très fort dans les pratiques traditionnalistes, occultes dépassant l'entendement du guide. Le sème **tropical** ne désigne pas de manière usuelle un originaire du tropique, mais une personne douée, initiée dans les pratiques magico-religieuses et autres sciences mystérieuses. Cette restriction de sens dans les récits complexifie la compréhension du message que passe l'écrivain au lecteur qui lirait ce texte et qui n'est pas outillé pour bien analyser et comprendre cet usage. Cette écriture novatrice conteste également l'orthodoxie et prône une littérature qui met ensemble l'écriture et l'oralité africaine.

L'énoncé (14) actualise le mot **carnassier** utilisé en restriction des traits usuels sémiqes et valide un seul sème préférentiel non usuel. Il renvoie habituellement à un animal qui mange la viande, un carnivore. En restriction sémantique il désigne un être humain et donc au lieu de « mangeur de viande », l'expression qui est ordinairement utilisée, dont le signifié ne constitue pas

une infraction, le narrateur préfère le sème **carnassier**. Il y a suppression des sèmes usuels, ce qui fait de ce procédé une entorse, un écart par rapport à la norme. Le narrateur passe ainsi d'un registre humain au registre animal ; du coup, le lecteur fait face à un transfert de sens en termes de métaphore nominale du Guide Prividentiel qui est présenté comme un fauve, un animal dangereux pour montrer le mauvais côté du dirigeant.

La restriction sémantique dans l'énoncé (15) est actualisée par le nom métaphorique : « prédateurs capitalistes ». Le sens de ces mots renvoie à un domaine précis. Le mot « prédateur » dans le domaine de la zoologie renvoie à un animal qui capture un autre animal, sa proie. Dans l'emploi contextuel, le mot « prédateur » et l'adjectif qualificatif « capitaliste » font allusion aux hommes qui ne pensent qu'à eux-mêmes dans la gestion des biens communs. Le lecteur n'a pas affaire aux animaux, mais aux personnes plus féroces que ceux-ci. La restriction de sens évoque de manière implicite le fonctionnement du langage qui ne donne pas nullement le message pour acquis. Elle est non seulement un procédé complexe de créativité langagière, mais aussi un moyen de participer à la lutte pour la conservation de l'identité culturelle et linguistique à l'ère de la mondialisation. L'énoncé actualise la restriction sémantique. Que dire des extensions sémantiques ?

### 2.3.2. L'extension de sens

**C'est un mécanisme mis en œuvre par les auteurs de nos textes du corpus qui** consiste à introduire des traits sémiqes nouveaux, inattendus et non attestés au signifiant d'un lexème préexistant. Il peut se faire par une simple addition des traits sémiqes nouveaux au sème d'un mot ou par substitution de certains sèmes du mot préexistant par de nouveaux sèmes. (A. C. Assomo, 2019 : 160) Il est donc envisagé comme un effet de l'hybridité et de l'hétérolinguisme. Considérons les énoncés suivants :

16. A peine eut-il transmis au roi le message de Maître-Alua qu'il le vit entrer dans une colère **volcanique**. (*LFM* : 78)

17. (...) Il aurait couché avec ton cadavre, pourvu que leur **eau** sorte. (*LVD* : 73)

Ces exemples sont caractérisés par une extension sémantique. L'énoncé (16) actualise l'adjectif qualificatif **volcanique** utilisé en extension de sens, dans la mesure où il sort de son sens usuel qui signifie quelque chose lié à l'activité volcanique, pour désigner par connotation autre chose. « Colère volcanique » équivaut à une « colère ardente ». Pour ce qui est de l'énoncé (17), il actualise le mot **eau** qui désigne habituellement un liquide transparent, incolore, inodore qui est utile dans la vie d'un être humain. Toutefois, son emploi connote le liquide émis lors de l'éjaculation et produit par les organes génitaux de l'homme pendant les rapports sexuels. Ainsi, l'apparition des traits sémiqes non usuels et inhabituels qui viennent s'ajouter aux traits sémiqes usuels du lexème élargissent son signifié. Du coup, va naître un travestissement dans le noyau sémantique du mot qui

reçoit de nouveaux traits sémiques et par ricochet une extension du sens qui lui permet d'élargir son champ sémantique.

Les emprunts, les xénismes et les calques constituent une stratégie textuelle de contestation de la domination de la langue et de la culture française sur les langues identitaires. Manifestation de la « surconscience linguistique » des écrivains francophones et du « plurilinguisme interne », ces mécanismes participent de la mise en cause de la norme hexagonale et exaltent la norme endogène, pour une mise en variation de la langue française, apte à restituer les subtilités des langues identitaires. Car, dit-on souvent, parler une langue c'est appartenir à une culture, c'est véhiculer une culture, c'est aussi présenter une vision du monde.

### 3. Les implications sociolinguistiques

Dans un ouvrage M. M. Bertucci (2004 : 5) que cite Th. Lebray (2012) explique que le français tel qu'il est enseigné est un français monolingue, monovariétal, qui rejette toute variation. La variation linguistique dans la francographie africaine présente plusieurs implications sociolinguistiques, étant donné que les langues sont des entités complexes et dynamiques qui connaissent les influences des facteurs tels que : sociaux, culturels et historiques. Il existe plusieurs formes de variation selon F. Gadet (2007) parmi lesquels : la variation diatopique, la variation diastratique et la variation diaphasique. Nous allons nous intéresser à ces trois types de variation contenus dans notre corpus d'étude en explicitant les spécificités de chacune.

#### 3.1. La variation diatopique

Elle désigne la variation linguistique liée à la dimension ou à l'espace géographique. Encore appelée variation dialectale, elle concerne les différences entre les régions, les pays ou les aires linguistiques. Dans le cas d'espèce, la langue d'écriture est le français, mais avec un fond bien différent. C'est à cela que nous nous intéressons dans les exemples suivants :

**18. Les morts auront toujours raison**, dit le docteur. (*LVD* : 28)

**19.** - Peut-être n'irait-il pas au Ghana, car, disent les Akans, **à la mort d'un homme, son âme peut se transformer soit en arbre, soit en animal, soit en pierre si c'est à eux qu'il doit son ascendance.** (*LFM* : 46)

L'énoncé (18) actualise un dicton d'origine congolaise. **Les morts auront toujours raison** ... Il affirme une vérité générale admise dans les sociétés africaines en général et veut dire que les ancêtres auront toujours une influence sur la vie des êtres vivants ; car ils étaient sages et intelligents. Ainsi, nous aurons toujours besoin des valeurs dont ils étaient propriétaires dans notre quotidien pour résoudre tous nos problèmes, pour nous donner des leçons de vie. L'énoncé (19) actualise aussi un dicton que les akans de la côte d'Ivoire répètent souvent : **à la mort d'un homme, son âme peut se transformer soit en arbre, soit en animal, soit en pierre si c'est à eux qu'il doit**

**son ascendance.** Cela veut dire que, dans la tradition africaine, lorsqu'un homme digne de ce nom décède, il peut se transformer pour être représenté par un totem. Toutes ces valeurs de la culture africaine donnent une coloration locale à la langue française, langue d'écriture devenue la langue des écrivains négro-africains.

### 3.2. La variation diastratique

La variation diastratique désigne la variation linguistique liée à la stratification de langue entre les groupes sociaux (niveau d'éducation, classe sociale, profession). Celle-ci est liée aux différences de statut social. Nous allons nous intéresser à cela dans les énoncés suivants :

**20. - Eh bien ! C'est moi qui les brisais. Pendant plusieurs mois, j'ai cru que les accusateurs se rendraient compte de l'erreur judiciaire qu'ils avaient commise en te jetant dans cette prison d'où on ne ressort que mort, aveugle, infirme ou bossu. J'étais à bout de patience. Je suis donc venu te libérer et te dire, placé en face de l'injustice et de la force arbitraire, un homme ne doit pas croiser les bras et baisser la tête, mais se battre de toutes ses forces, même s'il faut noyer sa vie dans le combat. (LFFM : 81)**

**21.** Cet homme est un ivrogne-fou. Il aime la foule et il n'a que ces seuls mots à la bouche : « **Ah ! Les cons, je les aurai un jour ! Ces tas de cons enfumés, je les aurai tous un jour !** » (LFFM : 103-104)

**22. (...) Ils m'ont mis là-dedans un corps et demi, (...) Vous ne pouvez pas deviner, docteur, vous ne pouvez pas savoir comme ça vibre une chair et demi. » (LVD : 21-22)**

**23.** C'est peut-être pour cela que le médecin personnel du Guide Providentiel lui répétait souvent : **le corps est un autel, le corps est le plus beau des pays. Faut pas lui refuser sa part de folie. (...).** (LVD : 24)

Les énoncés ci-dessus actualisent la variation diastratique dans la mesure où les variétés de la langue française qui y sont utilisées cadrent bien avec le niveau d'éducation et même avec les classes sociales de leurs locuteurs. L'exemple (20) actualise une langue française normée, châtiée ; il est formulé par Maître Bwalodohé-le-bélier, l'un des maîtres qui a enseigné la vertu de la Force et de la Tolérance à Awlimba. Le (21) est d'un homme de la rue qui a l'habitude de tenir des propos injurieux. Le français varie en fonction du niveau d'éducation ou de la classe sociale du locuteur. C'est le cas avec les exemples (22) et (23) qui actualisent la variation diastratique. L'énoncé (22) est de Chaidana au moment où elle subit une violence, une oppression, une souffrance. Son français s'éloigne de celui des normes du français académique. Quant au (23), il est du médecin personnel du Guide ; il mélange volontairement le registre soutenu, poétique au début de l'énoncé et le registre familier à la fin. Cela sert donc à présenter le désordre, la violence et l'absurdité du monde que décrivent les auteurs des textes du corpus.

### 3.3. La variation diaphasique

La variation diaphasique, encore appelée variation linguistique ou stylistique, est liée au contexte de communication, au style et au registre de langue. Elle concerne l'adaptation du langage

en fonction de la situation, de l'interlocuteur du sujet traité. F. Gadet (2007 : 172) la définit comme la « capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités ». Nous allons nous intéresser aux interférences sémantiques et syntaxiques dans les propos des locuteurs. M. Berchechida (1997 : 24) pense que « les interférences sémantiques ne se limitent pas au mot isolé, elles s'étendent aux expressions de la langue, aux tournures, à l'idiome ». Donc, elles s'intéressent aussi aux groupes de mots et aux proverbes. Nous allons nous intéresser aux phrases et aux figures idiomatiques liées aux proverbes qui sont des calques parfaits d'une langue sur l'autre.

**24. (...) deux fauves cornus ne peuvent cohabiter dans la même fosse.** (*LFFM* : 163)

**25.** Enfin, ose, et tu verras comment **les petits ruisseaux font des grandes rivières.** (*LVD* : 36)

**26.** Elle se rappela ce proverbe que son père citait souvent : «**Les morts qui n'ont pas de vivants sont malheureux, aussi malheureux que les vivants qui n'ont pas de mort** ». (*LVD* : 49)

L'énoncé (24) actualise le proverbe suivant : **deux fauves cornus ne peuvent cohabiter dans la même fosse**. Il est d'Awlimba qui répond aux soldats du palais du roi qui sont venus l'interroger après la mort dudit roi des sorciers appelé Aganimo. Le proverbe veut tout simplement dire que deux lions ne peuvent pas vivre ensemble dans une même forêt ; car dit-on souvent, il n'y a pas deux commandants dans un bateau. L'énoncé (25) : **les petits ruisseaux font des grandes rivières**, évoque l'écologie et signifie qu'on part toujours du plus petit pour atteindre le plus grand. Donc, c'est en faisant des petites économies qu'on aspire à l'opulence. L'énoncé (26) actualise le proverbe suivant : **Les morts qui n'ont pas de vivants sont malheureux, aussi malheureux que les vivants qui n'ont pas de mort**. Il est de Chaidana qui se rappelle cette phrase que Martial citait souvent. Il y a en Afrique, des rituels que les vivants font pour les morts ; ces derniers aussi, selon une certaines croyances africaines, exercent une certaine influence sur la vie de leurs proches vivants. Une certaine opinion pense que dans la tradition africaine, il existe une corrélation entre les morts et les vivants. C'est le cas entre Martial et sa fille Chaidana.

La variation linguistique dans la francographie négro-africaine est un choix artistique nécessaire des auteurs noirs d'Afrique francophone. Elle caractérise les personnages dans leurs milieux sociaux, crée une ambiance et montre la diversité de chaque milieu décrit. Phénomène de « plurilinguisme externe », elle génère également au sein du roman une beauté originale, une richesse expressive, une authenticité culturelle et une rupture avec le français hexagonal. Ce mélange fait de la langue française de ces écrivains, une langue influencée par les substrats des langues africaines. Les trois formes de variation montrent que la langue change en fonction de la situation, en fonction de la société et en fonction du lieu dans lequel elle est contextualisée. D'où

la variation linguistique qui est source de l'hétérogénéité langagière dans le roman négro-africain d'expression française.

### **Conclusion**

Dans cet article où il était question de cerner la notion d'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie africaine, nous avons interrogé les artifices mis en place par les auteurs pour rendre compte de la diversité linguistique dans les romans de Sony Labou Tansi et de Maurice Bandaman. Cette analyse nous a permis de mettre en lumière la corrélation existant entre le roman et le milieu social et culturel d'appartenance des auteurs. En effet, ces textes intègrent les procédés de l'hétérogénéité langagière (emprunts, xénismes, calques), sources de la variation linguistique. Nous avons aussi exploré les implications sociolinguistiques, ce qui a donné lieu à l'étude de trois formes de variation instituées par F. Gadet *op.cit.* à savoir : la variation diatopique, la variation diastratique et la variation diaphasique. Ces types de variation caractérisent les différentes influences que les milieux sociaux et culturels laissent comme marques sur la langue d'écriture. Du coup, l'art apparaît comme la manifestation de l'enracinement du genre romanesque dans son milieu socioculturel, un instrument de transmission de la culture et de l'identité africaines ». (L. Nzessé, 2010 : 51).

### **Références bibliographiques**

- ASSOMO Cyriac Achille, 2019, « L'écriture de l'intranquillité dans la francophonie africaine », Thèse de doctorat Ph.D en langue française, Université de Yaoundé 1, inédite ; 469pages.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « La mise en scène de la communication dans le discours de vulgarisation scientifique », in *Langue française*, n° 53, pp. 34-47.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, « L'hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, Paris, Larousse, n° 73, pp. 98-111.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Éditions Gallimard, 103 p.
- BANDAMAN Maurice, 1993, *Le fils de-la-femme-mâle*, conte romanesque, Paris, L'Harmattan.
- BERCHECHIDA Mansour, 1997, « Interférence linguistique : le cas du français au Maroc », in *Contacts de langues et identités culturelles*, dir. A. Queffélec, Presses Universitaires d'Aix-en-Provence, pp.15-30.
- BERTUCCI Marie-Madeleine, 2004, *Quel français à l'école ? Les programmes de français face à la diversité linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- BLACHERE Claude Jean, 1993, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
- BILOA Edmond, 2007, *Le français des romanciers négro-africains, appropriation, variationnisme, multilinguisme et norme*, Paris L'Harmattan, 461 pages.
- DUBOIS Jean et *ali.* 1994, *Dictionnaire de linguistique et de science du langage*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean et *ali.* 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas.
- FERGUSON Albert Charles, 1959, « Diglossia », in *Word*, n° 15, p.325-340.
- GADET François, 2007, *La variation sociale en français*, nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Ophrys.
- GRUTMAN Rainier, 2005, « Vocabulaire des études francophones, les concepts de base », in *Beniamino, Michel et Gauvin Lise*, Presse Universitaire de Limoges ; pp.15-32.

KAMALAN Bakayoko, BINTOU Adja, 2014, « Les africanismes dans la littérature d'Afrique noire francophone. D'un concept colonial à une esthétique littéraire », thèse de doctorat, Université de Lausanne.

KOUROUMA Ahmadou, 1970, « Processus d'africanisation des langues européennes », in *Littératures africaines Dans quelle(s) langue(s) ? Yaoundé, Nouvelles du Sud*, pp.25-32.

LABOV William 1966, *The social Stratification of english in New York City*, Second Edition ; Center for Applied Linguistics.

LEBRAY Thomas, 2012, « Variation linguistique et enseignement de la norme: l'exemple de la phrase interrogative », mémoire de master en langue française, Universités de Nantes.

MOUNIN Georges et *ali.* 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, -XX<sup>e</sup> siècle, Paris, PUF.

N'DA Pierre, 2016, *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et sciences humaines*. Paris, L'Harmattan.

NGALASSO MWATHA Musanji, 2001, « *De le soleil des indépendances à En attendant le vote des bêtes sauvages* : quelle évolution de la langue chez Kourouma ? », in *Littératures francophones : langues et styles, Actes du colloque international de l'université de Paris XII-Val de Marne*, Paris, L'Harmattan.

NZESSE Ladislav, 2010, « Énonciation et modélisation du réel dans *Contours du jour qui vient* de Léonora Miano », in [www.revue-analyses.org](http://www.revue-analyses.org), vol. 5, n° 2, printemps.

TANSI LABOU Sony, 1979, *La vie et demie*, Paris, Éditions de Seuil.